

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1<sup>re</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 17 septembre 2024, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents : Jean-François Bergeron  
Denis Bertrand  
Daniel Bourdon  
Caroline Boyer  
Marie-Christine Busque  
Adel El Zaïm  
Précillya Godbout Hébert  
Nathalie Honoré  
Alain Jutras  
Steeve Lavoie  
Nadine Le Gal  
Carmen-Gloria Sanchez  
Isabelle Sauvé  
Patricia Tremblay

Invités :

|   |   |
|---|---|
| Alain Aubuchon, directeur   | Direction de la vie étudiante   |
| Ando Ballaman, gestionnaire administratif                             | Direction générale  |
| Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques | Secrétariat général et affaires juridiques                                    |
| Karine Gauthier, adjointe   | Secrétariat général et affaires juridiques                                    |
| Stéphane Gauthier, directeur  | Direction de la formation continue, services aux entreprises et international |
| Chantal Henri, directrice   | Direction des ressources humaines   |
| Stéphane Marcoux, directeur   | Direction des ressources matérielles  |
| Hugo Morissette, directeur  | Direction des communications et des ressources informationnelles              |
| Cristina Telcian, directrice  | Direction des finances et de l'approvisionnement                              |

Excusés : Alain Bissonnette  
Camélee Boisvert-Labelle

France Pouliot

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale

Secrétariat général et affaires  
juridiques**01.01 Adoption de l'ordre du jour**

La présidente, Carmen-Gloria Sanchez, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. À 17 h 30, après avoir constaté le quorum, elle déclare l'assemblée ouverte. Deux nouveaux membres sont accueillis au sein du conseil, Jean-François Bergeron, enseignant en *Techniques juridiques* et Alain Jutras, représentant des parents. Un tour de table rapide est effectué afin que chaque membre et personne invitée puisse se présenter. Ensuite, en vue de l'adoption de l'ordre du jour, la présidente mentionne que l'ordre des sujets prévus à l'ordre du jour initialement déposé a été remanié afin de disposer de plus de temps pour aborder certains sujets. Elle demande aux membres s'ils ont des modifications ou des ajouts à proposer à l'ordre du jour présenté ci-dessous.

| Ordre du jour |   | Temps<br>suggéré<br>(minutes) |
|---------------|---|-------------------------------|
| 01.01         | Adoption de l'ordre du jour   |                               |
| 01.02         | Déclaration de conflit d'intérêts des membres   | 5                             |
| 01.03         | Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2024  |                               |
| 01.04         | Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2024   | 5                             |
| 01.05         | Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 25 juin 2024  | 5                             |
| 01.06         | Rapport de la commission des études tenue le 11 septembre 2024  | 5                             |
| 01.07         | Résolution — Imposition d'un niveau d'investissement autorisé et allocations pour les volets infrastructures et ressources informationnelles pour l'année 2024-2025 | 15                            |
| 01.08         | Résolution — Bilan de l'an 5 de la planification stratégique 2019-2025  | 15                            |
| 01.09         | Résolution — Modifications à la <i>Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée</i>  | 5                             |
| 01.10         | Résolution — Modifications à la <i>Politique linguistique institutionnelle</i>  | 5                             |

|       |   |    |
|-------|---|----|
| 01.11 | Résolution — Approbation d'une offre de services pour l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec  | 10 |
| 01.12 | Résolution — Nomination de la personne responsable de la sécurité de l'information (RSI)/cheffe de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO) du Collège   | 5  |
|       | Pause   |    |
| 01.13 | Résolution — Rapport d'évaluation 2023-2024 et objectifs professionnels 2024-2025 de la Direction des études  | 15 |
| 01.14 | Résolution — Rapport d'évaluation 2023-2024 et objectifs professionnels 2024-2025 de la Direction générale  | 15 |
| 01.15 | Résolution — Nomination de membres de la commission des études  | 5  |
| 01.16 | Information — Bilans des différents comités du conseil d'administration (gouvernance et éthique, audit et finances et ressources humaines)  | 5  |
| 01.17 | Résolution — Nomination d'une personne au siège réservé à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales d'un programme d'études techniques du Collège  | 10 |
| 01.18 | Élections <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidence</li> <li>• Vice-présidence</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études</li> <li>• Comité de gouvernance et d'éthique</li> <li>• Comité d'audit et des finances</li> <li>• Comité des ressources humaines</li> <li>• Comité de déontologie</li> <li>• Comité d'appel</li> </ul> | 15 |
| 01.19 | Résolution — Nomination de deux membres du conseil d'administration/comité de gouvernance et d'éthique au comité de pilotage de la planification stratégique 2025-2030  | 5  |
| 01.20 | Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études   | 15 |
| 01.21 | Informations et divers  | 5  |
| 01.22 | Levée de la séance  |    |

Steeve Lavoie, appuyé par Caroline Boyer, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 septembre 2024, et ce, tel que présenté ci-dessus. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **01.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres**

---

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

### **01.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2024**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Isabelle Sauvé, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2024, et ce, tel qu'il a été présenté. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **01.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2024**

---

#### 09.11 PSOv4 du CDCQ :

Il y a eu dépôt du projet et le dossier suit présentement son cours. Le Collège peut compter sur une excellente collaboration et le soutien de ses partenaires et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

#### 09.12 Acquisition d'immeubles (agrandissement du pavillon F) :

Stéphane Marcoux informe les membres des avancées dans ce dossier. Les transactions ont été conclues juste avant la Saint-Jean-Baptiste et les quittances ont été obtenues pendant l'été. Les locataires se sont engagés à quitter leur logement au plus tard le

30 juin 2025 et une indemnité leur sera alors versée. Les professionnels poursuivent leur travail pour développer le concept. Les partenaires, dont la Société québécoise des infrastructures, le ministère de l'Enseignement supérieur et la Ville de Saint-Jérôme, demeurent impliqués.

---

**01.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 25 juin 2024**

---

Aucune question n'est posée en lien avec ces procès-verbaux.

---

**01.06 Rapport de la commission des études tenue le 11 septembre 2024**

---

Patricia Tremblay présente le rapport de la commission des études (CÉ) tenue le 11 septembre dernier. Aucun avis n'a été présenté. Celle-ci mentionne qu'une nouvelle vice-présidente a été nommée et elle viendra nous rencontrer lorsque des avis seront donnés en CÉ.

---

**01.07 Résolution — Imposition d'un niveau d'investissement autorisé et allocations pour les volets infrastructures et ressources informationnelles pour l'année 2024-2025**

---

La directrice générale rappelle l'adoption du budget du fonds des investissements au printemps dernier et l'envoi de celui-ci au ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le 31 juillet, une lettre signée par la ministre annonçait que le Collège pourrait fixer une limite des dépenses dans le fonds des investissements (fonds 2) pendant l'exercice financier du ministère. Cette limite a été fixée à 4,263 M\$ pour toutes les dépenses liées aux infrastructures, à la réfection et transformation, au MAOB ainsi qu'au déficit d'entretien accumulé, même si le budget avait déjà été présenté. De plus, plusieurs dépenses sont déjà engagées et si elles ne sont pas réalisées, le Collège pourrait s'exposer à des poursuites judiciaires. Cette nouvelle façon de faire va à l'encontre du principe d'autonomie des cégeps.

De nombreuses représentations ont été effectuées auprès du MES, sans que cela ne porte fruit. Cristina Telcian explique qu'il faudra réviser le budget du fonds des investissements. Elle précise que le projet majeur n'est pas visé par cette lettre, mais que le pavillon F l'est, sans qu'aucun montant ne soit mentionné, ce qui la laisse perplexe.

Une analyse pointue, présentant le portrait des engagements du Collège jusqu'au 31 mars 2025 et des risques, a été réalisée et envoyée aujourd'hui. Le Direction des études a dû travailler d'arrache-pied pour revoir les projections et s'assurer qu'il n'y aurait pas d'interruption de services.

Les 48 cégeps veulent travailler dans la collégialité et le réseau à la volonté de se doter d'une stratégie pour dénoncer l'imposition de cette limite du niveau d'investissement autorisé.

CONSIDÉRANT que le 31 juillet 2024, la ministre de l'Enseignement supérieur a transmis une lettre aux cégeps pour les informer des allocations pour les volets infrastructures et ressources informationnelles pour l'année 2024-2025;

CONSIDÉRANT que dans cette lettre, les cégeps étaient informés de l'imposition d'un niveau d'investissement autorisé, à savoir qu'ils étaient désormais assujettis à un montant maximal permis pour les acquisitions durant l'année visée (réalisation des travaux pour le parc immobilier, achat des équipements, de l'appareillage et outillage, du mobilier, des livres);

CONSIDÉRANT que cette décision a été communiquée durant l'été, alors que les conseils d'administration des cégeps avaient déjà adopté leur budget d'investissement 2024-2025 en avril 2024 et que de nombreux travaux ou acquisitions étaient déjà en cours ou complétés;

CONSIDÉRANT que cette décision d'imposer des restrictions budgétaires a été prise unilatéralement, rétroactivement et sans aucune consultation préalable des cégeps;

CONSIDÉRANT que le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale déposé pour l'année 2023-2024 quant à la Gestion du parc immobilier des cégeps fait état que deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et que les investissements prévus couvrent moins de la moitié des besoins à venir;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2024-2025, les cégeps font face à une augmentation importante de 5,3 % des inscriptions étudiantes par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse de la population étudiante collégiale en 25 ans;

CONSIDÉRANT que l'assujettissement du Collège au niveau d'investissement déterminé par la ministre de l'Enseignement supérieur a pour effet de :

- réduire d'environ 50 % notre capacité de faire des dépenses par rapport aux revenus prévus pour l'année 2024-2025;
- ne pas disposer de marge de manœuvre pour faire face aux besoins urgents;
- augmenter le déficit de maintien des actifs du Collège;
- ne pas effectuer les travaux de réfection nécessaires pour le bon entretien des installations;
- ne pas acquérir des équipements, de l'appareillage, des livres et du mobilier nécessaires pour l'enseignement;
- rendre la planification et la prévisibilité des travaux et des achats de l'année prochaine très difficile, tout comme la réalisation des appels d'offres dans le respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

- obliger le Collège à replanifier toutes les acquisitions et ensuite à resoumettre le budget du fonds des immobilisations au conseil d'administration pour adoption.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme dénonce cette situation.

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose :

- « - que le conseil d'administration dénonce la lettre du 31 juillet 2024 transmise au Collège par la ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que l'imposition par le gouvernement du Québec d'un niveau d'investissement incompatible avec sa réalité et celui du réseau collégial;
- que le conseil d'administration demande au gouvernement de réviser les niveaux d'investissement autorisés afin de permettre au Collège de réaliser adéquatement sa mission;
- que le conseil d'administration mandate sa présidente et sa directrice générale :
  - d'en informer toute personne élue ou toute autre partie prenante;
  - de faire les représentations en ce sens auprès du gouvernement, ou encore de toute instance ou organisation concernée; et
  - de déployer les moyens nécessaires, aux moments jugés opportuns, pour permettre au Collège de respecter ses engagements. »

### CA 01 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Les membres discutent de la possibilité de présenter la situation au Conseil des préfets (8) des Laurentides, car cette mesure risque d'avoir une incidence énorme tant sur les volets développement économique, social que pédagogique de la région.

#### **01.08 Résolution — Bilan de l'an 5 de la planification stratégique 2019-2025**

---

Ando Ballaman présente les faits saillants du bilan du plan d'action, où il a recensé, par aspiration, les activités et actions réalisées. Chaque direction collabore lors de la présentation de l'aspiration qui est plus directement liée à ses activités. En effet, Patricia Tremblay énumère les principales actions liées à l'aspiration « succès ». Alain Aubuchon énonce celles touchant la

santé mentale dans les trois campus. Chantal Henri parle d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) ainsi que de l'accueil des nouveaux membres du personnel pour l'aspiration « communauté », qui comprenait également l'amélioration des campus (mobilier urbain, classe extérieure et révision du Plan des mesures d'urgence). De nombreuses actions ont été réalisées en lien avec les autres aspirations. Le rapport déposé permet de constater qu'il y a eu énormément d'efforts de la part des directions et services cette année pour répondre aux aspirations du Collège.

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2023-2024, découlant de la planification stratégique 2019-2025, a été adopté le 13 juin 2023;

CONSIDÉRANT que le bilan de ce plan d'action, qui correspond à l'an cinq (5) de la planification stratégique et est produit pour l'ensemble des directions et services du Collège, donne aux membres du conseil d'administration une vue d'ensemble de l'avancement des travaux et des réalisations et leur permet d'évaluer le degré d'atteinte des résultats attendus en fonction des indicateurs prévus;

CONSIDÉRANT que le bilan de l'an cinq (5) de la planification stratégique 2019-2025 et les mesures s'y rapportant sont présentés aux membres du conseil d'administration par Nadine Le Gal, directrice générale, et par Ando Ballaman, gestionnaire administratif à la Direction générale.

Nadine remercie toute la grande équipe du CSTJ qui permet d'avancer dans la réalisation de nos objectifs et Ando qui assure de documenter ces avancées et réalisations.

Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'adopter le bilan de l'an 2023-2024, correspondant à l'an cinq (5) de la planification stratégique 2019-2025 du Cégep de Saint-Jérôme, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale. »

### **CA 02 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il est mentionné qu'au cours de la prochaine année, le Collège souhaite se doter d'un nouvel outil qui permettra une meilleure communication et un suivi plus simple de la planification stratégique. Un tableau de bord pourrait également être élaboré pour la présentation du bilan final.

**01.09 Résolution — Modifications à la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée***

---

En raison de la cession d'une partie de terrain où se trouve le campus de Mont-Laurier en faveur de la Ville de Mont-Laurier et d'une autre à l'UQAT, la zone fumeur sera démantelée, car les personnes fumeuses peuvent désormais aller fumer sur le trottoir aménagé au nouveau rond-point. Ainsi, la Politique est modifiée pour prendre en compte ce retrait, mais aussi pour la rendre plus inclusive.

CONSIDÉRANT que la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* a été adoptée le 28 novembre 2017 et que des modifications y ont été apportées le 8 mars 2022;

CONSIDÉRANT que les modifications présentées pour adoption visent à éliminer la zone fumeurs qui était prévue au Centre collégial de Mont-Laurier, car l'allée conduisant au Centre a été cédée à la Ville de Mont-Laurier et aménagée pour que les personnes puissent aller fumer sur le trottoir, près du rond-point;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées au conseil d'administration pour adoption par le Secrétariat général et affaires juridiques.

Jean-François Bergeron, appuyé par Alain Jutras, propose :

« d'adopter les modifications proposées à la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*, et ce, telles qu'elles ont été présentées par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

**CA 03 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**01.10 Résolution — Modifications à la *Politique linguistique institutionnelle***

---

Le représentant du ministère de la Langue française a demandé d'apporter des précisions à la *Politique linguistique institutionnelle*, à ses articles 6 et 7 en ce qui a trait au mode de consultation et aux outils d'évaluation. Le ministère a confirmé la conformité de la version modifiée. La commission des études sera informée de ces modifications lors de sa prochaine séance.

CONSIDÉRANT que la *Politique linguistique institutionnelle* a été adoptée le 23 mai 2023;

CONSIDÉRANT que, le 3 avril 2024, le ministère de la Langue française a transmis une lettre où il demandait que certaines précisions soient apportées à la politique;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées répondent à la demande du ministère et sont approuvées par celui-ci;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées ont été présentées au comité de direction, à la commission des études, aux associations étudiantes et à l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme pour information;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées au conseil d'administration pour adoption.

Caroline Boyer, appuyée par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter les modifications proposées à la *Politique linguistique institutionnelle* en vue de répondre à la demande du ministère de la Langue française. »

#### **CA 04 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Quelques coquilles ont été remarquées et elles seront corrigées avant l'envoi final au ministère.

#### **01.11 Résolution — Approbation d'une offre de services pour l'AEC *Intégration à la profession infirmière au Québec***

---

Stéphane Gauthier annonce une deuxième cohorte pour ce programme d'attestation d'études collégiales (AEC) qui sera financée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Les partenaires demeurent très impliqués. Cette offre d'AEC permet à des personnes provenant majoritairement de l'Afrique d'accéder à la profession d'infirmière et d'être recrutées par le CISSS des Laurentides.

La première cohorte a connu un franc succès, c'est pourquoi cette deuxième cohorte est possible et souhaitable. Patricia félicite l'équipe de Stéphane pour la réussite de ce projet. Le taux de réussite des dix-neuf personnes étudiantes est de 100 %. De celles-ci, cinq ont déjà passé l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

CONSIDÉRANT qu'il y a une pénurie importante de personnel infirmier au nord de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du programme d'AEC *Intégration à la profession infirmière au Québec — Recrutement international* (CWA.00) est soutenue par une concertation interministérielle au sein du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que ce programme a été adopté par le conseil d'administration le 15 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de gestion financière* (n°8) du Cégep de Saint-Jérôme stipule que toute offre de services d'une valeur de plus de 750 000 \$ doit être approuvée par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la préparation de ce projet est le fruit d'une concertation avec des partenaires régionaux, soit le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et l'organisme Zone Emploi;

CONSIDÉRANT que la première cohorte qui a terminé le programme le 8 mars 2024 a obtenu des résultats positifs, 18 étudiantes et étudiants ayant obtenu l'AEC *Intégration à la profession infirmière*;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle cohorte pourrait démarrer en février 2025;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de service, présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, interviendra entre le Collège et la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, après approbation par le conseil d'administration.

Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'approuver le projet de contrat de service *Formation d'appoint d'intégration à la profession infirmière — Attestation d'études collégiales (AEC) CWA.00* d'une valeur totale de 801 938,20 \$, comme il est présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, qui permettra au Cégep de Saint-Jérôme d'offrir le programme à une nouvelle cohorte au Centre collégial de Mont-Laurier, et ce, à compter de février 2025. »

#### **CA 05 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé de devancer le point 01.14 — Nomination du RSI/CSIO avant la pause afin que les membres du comité de direction soient libérés à l'arrivée de la pause. Tous les membres sont d'accord avec cette modification à l'ordre du jour.

**01.12 Résolution — Nomination du responsable de la sécurité de l'information (RSI)/chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO) du Collège**

---

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, les règlements et directives en découlant, dont la *Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information* (ci-après « Directive ») imposent certaines mesures;

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme (ci-après « Collège »), à titre d'organisme public, doit assurer la sécurité des ressources informationnelles et de l'information qu'il détient ou qu'il utilise;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Directive, chaque organisme public doit créer la fonction de chef de la sécurité de l'information organisationnelle (ci-après « CSIO »), qui assume la responsabilité de la prise en charge globale de la sécurité de l'information au sein de son organisation et apporte au dirigeant de l'organisme le soutien nécessaire pour que celui-ci remplisse ses obligations en matière de sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté une *Politique sur la sécurité de l'information* où il est indiqué que le conseil d'administration nomme la personne responsable de la sécurité de l'information (ci-après « RSI »);

CONSIDÉRANT que cette fonction est généralement dévolue à la Direction des communications et des ressources informationnelles (« DCRI ») du Collège et qu'il y aurait lieu de procéder à la nomination d'Hugo Morissette à titre de RSI/CSIO vu son entrée en fonction à la tête de cette direction.

Daniel Bourdon, appuyé par Caroline Boyer, propose :

« de confier à la personne qui est à la tête de la Direction des communications et des ressources informationnelles, Hugo Morissette, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information ("RSI")/chef de la sécurité de l'information organisationnelle ("CSIO") du Cégep de Saint-Jérôme, et ce, avec effet immédiat. »

**CA 06 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PAUSE

**01.13 Résolution — Rapport d'évaluation 2023-2024 et objectifs professionnels 2024-2025 de la Direction des études**

---

Carmen-Gloria Sanchez explique la réflexion du comité d'évaluation en vue de modifier les processus et les outils d'évaluation des deux hors-cadres, dans le but de l'alléger et de le rendre plus dynamique.

La présidence souligne la qualité du travail de Patricia ainsi que son engagement, son ouverture, son accessibilité et sa grande capacité d'adaptation.

Le comité a déterminé que la contribution de Patricia dans la dernière année a été excellente.

Les objectifs de l'année 2024-2025 sont ensuite présentés.

CONSIDÉRANT que s'applique l'article 7 du *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études* (Règlement n° 11);

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études (le Comité) se sont réunis le 23 août 2024 afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2023-2024 ont été atteints et pour discuter des objectifs professionnels de la Direction des études pour l'année 2024-2025 et les présenter pour adoption;

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels proposés sont en lien avec la planification stratégique 2019-2025 ainsi qu'avec le Plan d'action du Collège;

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation des objectifs professionnels de l'année 2023-2024 présenté au conseil d'administration par un membre du Comité comprend notamment les faits saillants et les principaux résultats ainsi que les actions posées;

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels de l'année 2024-2025 de la directrice des études, Patricia Tremblay, sont présentés par le Comité pour approbation par le conseil d'administration.

Daniel Bourdon, appuyé par Marie-Christine Busque, propose :

- « - d'entériner le sommaire du rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2023-2024 de Patricia Tremblay, directrice des études, et ce, tel qu'il a été présenté par le comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études;
- d'adopter les objectifs professionnels 2024-2025 proposés à assigner à Patricia Tremblay, directrice des études, en lien avec le Plan stratégique 2019-2025 et le Plan d'action du Collège, et ce, comme ils ont été présentés par le comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études. »

### **CA 07 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **01.14 Résolution — Rapport d'évaluation 2023-2024 et objectifs professionnels 2024-2025 de la Direction générale**

---

CONSIDÉRANT que s'applique l'article 7 du *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études* (Règlement n° 11);

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études (le Comité) se sont réunis le 23 août 2024 afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2023-2024 ont été atteints et pour discuter des objectifs professionnels de la Direction générale pour l'année 2024-2025 et les présenter pour adoption;

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels proposés sont en lien avec la planification stratégique 2019-2025 ainsi qu'avec le Plan d'action du Collège;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation des objectifs professionnels de l'année 2023-2024 présenté au conseil d'administration par un membre du Comité, comprend notamment les faits saillants et les principaux résultats ainsi que les actions posées;

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels de l'année 2024-2025 de la directrice générale, Nadine Le Gal, sont présentés par le Comité pour approbation par le conseil d'administration.

Caroline Boyer, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

- « - d'entériner le sommaire du rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2023-2024 de Nadine Le Gal, directrice générale, et ce, tel qu'il a été présenté par le comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études;
- d'adopter les objectifs professionnels 2024-2025 proposés à assigner à Nadine Le Gal, directrice générale, en lien avec le Plan stratégique 2019-2025 et le Plan d'action du Collège, et ce, comme ils ont été présentés par le comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études. »

### **CA 08 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **01.15 Résolution — Nomination de membres à la commission des études**

---

Patricia Tremblay nomme les personnes qui sont nommées à titre de membres de la commission des études.

#### Modifications demandées dans la catégorie « représentants des enseignants »

CONSIDÉRANT que Sophie Trahan agissait à titre de substitut et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination d'Isabelle Côté, de la Formation générale qui regroupe les départements de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique;

CONSIDÉRANT que le poste du Centre collégial de Mont-Laurier est vacant, le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Mireille Lévesque;

CONSIDÉRANT que le poste du Centre collégial de Mont-Tremblant est vacant, le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination d'Étienne Durette.

Jean-François Bergeron, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement de la commission des études (règlement n° 15)*, pour l'année 2024-2025, les personnes suivantes, à la commission des études :

- Isabelle Côté, provenant de la Formation générale, qui regroupe les départements de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique, en remplacement de Sophie Trahan (substitut);
- Mirelle Lévesque, du Centre collégial de Mont-Laurier; et
- Étienne Durette, du Centre collégial de Mont-Tremblant. »

#### **CA 09 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **01.16 Information — Bilans des différents comités du conseil d'administration (gouvernance et éthique, audit et finances et ressources humaines)**

---

Caroline Boyer présente les principales actions et dossiers discutés au sein de ce comité. Elle mentionne qu'il y a une excellente collaboration avec Cristina Telcian.

Camélee Boisvert-Labelle étant absente ce soir, c'est Denis Bertrand qui mentionne les réalisations de ce comité. Chantal Henri occupe la fonction de personne-conseil au sein de ce comité. Les visions institutionnelles y sont discutées, ce qui est très intéressant.

Carmen-Gloria Sanchez explique que le comité de gouvernance a été occupé à finaliser le profil de compétence.

#### **01.17 Résolution — Nomination d'une personne au siège réservé à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales d'un programme d'études techniques du Collège**

---

Nadine Le Gal remercie Denis Bertrand pour sa grande disponibilité et sa contribution au sein du conseil d'administration et de nombreux comités depuis plus de six ans. Son mandat se termine ce soir. La personne qui lui succédera sera nommée ce soir.

Le processus qui a conduit à la recommandation du comité exécutif est le suivant :

- Juin : publication d'un appel de candidatures sur les réseaux sociaux du Collège
- Réception de 11 candidatures (un record!)
- Analyse des candidatures et présentation au comité exécutif
- Réunion du comité exécutif pour discussion, délibération et recommandation d'une candidature au siège réservé à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales d'un programme d'études techniques du Collège.

CONSIDÉRANT que le deuxième mandat de Denis Bertrand se termine;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre qui occupera le siège laissé vacant par Denis Bertrand;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été effectué et que onze (11) personnes ont posé leur candidature, mais que parmi celles-ci, deux (2) personnes n'étaient pas détentrices d'un diplôme d'études collégiales d'un programme d'études techniques du Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif, agissant à titre de comité de sélection, a analysé les candidatures reçues, en s'inspirant notamment du profil de compétences;

CONSIDÉRANT que la candidature de Précillya Godbout Hébert, détentrice d'un diplôme d'études collégiales en *Techniques de comptabilité et gestion* décroché au Collège a retenu l'attention du comité, surtout en raison de son implication lors de son passage au Collège et à l'UQO ainsi que de son parcours professionnel;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif, lors de la séance tenue le 6 septembre dernier, a recommandé unanimement la candidature de Précillya Godbout Hébert, à titre de membre du conseil d'administration du Collège au poste réservé à une personne titulaire d'un DEC du secteur technique;

CONSIDÉRANT que le mandat, d'une durée de trois (3) ans, pourra être renouvelé une seule fois de façon consécutive, comme le prévoit la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

Alain Jutras, appuyé par Daniel Bourdon, propose :

« de nommer Précillya Godbout Hébert, à titre de membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, au poste réservé à une personne titulaire d'un diplôme d'études collégiales du secteur technique délivré par le Collège, et ce, pour un mandat de trois (3) ans. »

**CA 10 (2024-2025)****La proposition est adoptée à l'unanimité.****01.18 Élections**

---

Il est proposé et unanimement résolu que Nadine Le Gal agisse à titre de présidente d'élection et Diane Bournival, à titre de secrétaire d'élection. La présidente d'élection, Nadine Le Gal, explique le déroulement des élections. Elle indique que la candidature d'une personne pourra être proposée par un autre membre ou encore par la personne elle-même.

Les postes et comités sont affichés et les élections débutent par le poste de la présidence.

**➤ Présidence**

Poste occupé par Carmen-Gloria Sanchez.

La secrétaire générale rappelle que le *Règlement de régie interne (Règlement n° 1)* prévoit que seuls les membres provenant de l'externe sont éligibles à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration.

La présidente d'élection reçoit les propositions des membres :

Marie-Christine Busque, appuyée par Patricia Tremblay, propose Carmen-Gloria Sanchez. Celle-ci accepte cette mise en candidature.

La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions et, constatant qu'il n'y en a aucune, elle déclare :

**Carmen-Gloria Sanchez, élue par acclamation,  
présidente du conseil d'administration du Collège, pour un  
mandat d'une (1) année.**

**➤ Vice-présidence**

Poste occupé par Camélee Boisvert-Lalonde

La présidente d'élection reçoit les propositions pour la vice-présidence du conseil d'administration :

Patricia Tremblay, appuyée par Denis Bertrand, propose Camélee Boisvert-Labelle. Celle-ci n'est pas présente, mais avait manifesté son intérêt avant l'assemblée.

Nadine Le Gal demande s'il y a d'autres propositions et constatant qu'il n'y en a aucune, elle déclare :

**Camélee Boisvert-Labelle, élue par acclamation,  
vice-présidente du conseil d'administration, pour un mandat  
d'une (1) année.**

➤ **Comité exécutif**

Conformément au *Règlement numéro 4 relatif au comité exécutif*, le conseil d'administration nomme chaque année les membres du comité exécutif. Celui-ci est composé de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration, de la Direction générale et de la Direction des études, d'un (1) membre provenant de l'externe et d'un (1) membre provenant de l'interne. Le comité exécutif était composé des personnes suivantes :

Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil  
Camélee Boisvert-Labelle, vice-présidente du conseil  
Marc-André Lachaine, membre externe  
Caroline Boyer, membre de l'interne  
Patricia Tremblay, directrice des études  
Nadine Le Gal, directrice générale

Nadine Le Gal mentionne que la présidence et la vice-présidence font partie d'office du comité exécutif, tout comme Patricia Tremblay et elle-même.

Il y a donc deux (2) postes en élection, un (1) réservé à un membre de l'interne et l'autre pour un membre provenant de l'externe.

La présidente d'élection reçoit les propositions pour un membre de l'externe :

Carmen-Gloria Sanchez, appuyée par Jean-François Bergeron, propose Alain Jutras. Celui-ci accepte cette mise en candidature.

Nadine Le Gal reçoit les propositions pour l'élection d'un (1) membre provenant de l'interne :

Patricia Tremblay, appuyée par Jean-François Bergeron, propose Caroline Boyer. Celle-ci accepte cette mise en candidature.

Le comité exécutif sera composé des membres suivants :

**Carmen-Gloria Sanchez, présidence du conseil**  
**Camélee Boisvert-Labelle, vice-présidence du conseil**  
**Alain Jutras, membre externe**  
**Caroline Boyer, membre de l'interne**  
**Patricia Tremblay, directrice des études**  
**Nadine Le Gal, directrice générale**

➤ **Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études**

Conformément au *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études (Règlement n° 11)*, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité d'évaluation, qui est composé de la présidence du conseil d'administration nommée d'office, de deux (2) membres externes, ainsi que de la directrice générale qui s'ajoute lors de l'évaluation de la directrice des études. La composition actuelle de ce comité est la suivante :

Carmen-Gloria Sanchez, présidente  
Denis Bertrand, membre externe  
France Pouliot, membre externe  
Nadine Le Gal, directrice générale (en ce qui concerne la directrice des études).

La présidente d'élection reçoit les propositions des membres :

Carmen-Gloria Sanchez, appuyée par Isabelle Sauvé, propose Précillya Godbout Hébert. Celle-ci accepte cette mise en candidature.

Carmen-Gloria Sanchez, appuyée par Alain Jutras, propose Steeve Lavoie. Celui-ci accepte cette mise en candidature.

Aucune autre proposition n'est formulée. La présidente d'élection déclare que le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études pour l'année 2024-2025 sera composé des personnes suivantes :

**Carmen-Gloria Sanchez, présidence**  
**Précillya Godbout Hébert, membre externe**  
**Steeve Lavoie, membre externe**  
**Nadine Le Gal, directrice générale (en ce qui concerne la**  
**directrice des études).**

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose d'ajouter 15 minutes à la séance, ce qui est approuvé par tous les membres.

➤ **Comité de gouvernance et d'éthique**

Conformément au *Règlement de régie interne* (n° 1) et à la Charte du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité de gouvernance et d'éthique. Ce dernier est composé de trois (3) membres externes dont obligatoirement la personne à la présidence et/ou à la vice-présidence du conseil d'administration, qui assume la présidence du comité, ainsi que de deux (2) membres internes, dont obligatoirement une personne occupant un poste de hors-cadre. La composition de ce comité était la suivante :

Carmen-Gloria Sanchez, présidente  
Alain Bissonnette, membre externe  
Adel El Zaïm, membre externe  
Marie-Christine Busque, membre interne  
Nadine Le Gal, directrice générale

Nadine Le Gal reçoit les propositions pour les membres externes :

Alain Jutras manifeste son intérêt et est appuyé par Patricia Tremblay.

Carmen-Gloria Sanchez, appuyée par Caroline Boyer, propose Nathalie Honoré. Celle-ci accepte cette mise en candidature.

Nadine Le Gal reçoit les propositions pour l'élection du membre provenant de l'interne :

Patricia Tremblay, appuyée par Jean-François Bergeron, propose Marie-Christine Busque. Celle-ci accepte cette mise en candidature.

Les membres nommés acceptent leur mise en candidature et, constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité de gouvernance et d'éthique sera composé des personnes suivantes :

**Carmen-Gloria Sanchez, présidence**  
**Alain Jutras, membre externe**  
**Nathalie Honoré, membre externe**  
**Marie-Christine Busque, membre interne**  
**Nadine Le Gal, directrice générale**

➤ **Comité des ressources humaines**

Conformément à la Charte du comité des ressources humaines, le conseil d'administration nomme les membres du comité des ressources humaines qui est composé de quatre

(4) administrateurs, soit (3) trois membres externes, dont obligatoirement la personne à la présidence ou celle à la vice-présidence du conseil d'administration, ainsi que la personne à la Direction générale. La composition actuelle de ce comité est la suivante :

Camélee Boisvert-Labelle, vice-présidente  
Denis Bertrand, membre externe  
Daniel Bourdon, membre externe  
Nadine Le Gal, directrice générale

Carmen-Gloria Sanchez mentionne que c'est Camélee Boisvert-Labelle qui siègera au poste réservé à la présidence ou à la vice-présidence. Nadine Le Gal reçoit les propositions pour les autres sièges réservés aux membres de l'externe :

Précillya Godbout Hébert manifeste son intérêt et est appuyée par Caroline Boyer.

Nathalie Honoré manifeste son intérêt et est appuyée par Caroline Boyer.

La présidente d'élection, constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, déclare ces membres élues par acclamation. Le comité des ressources humaines sera composé des personnes suivantes :

**Camélee Boisvert-Labelle, vice-présidence**  
**Précillya Godbout Hébert, membre externe**  
**Nathalie Honoré, membre externe**  
**Nadine Le Gal, directrice générale**

➤ **Comité d'audit et des finances**

Conformément au *Règlement de régie interne* (n° 1) et à la Charte du comité d'audit et des finances, le conseil d'administration nomme les membres du comité d'audit et des finances. Ce nouveau comité est composé de quatre (4) membres, soit deux (2) membres externes dont obligatoirement la personne à la présidence et/ou celle à la vice-présidence du conseil d'administration ainsi que de deux (2) membres internes, dont obligatoirement la personne qui occupe le poste à la Direction générale. La composition actuelle de ce comité est la suivante :

Carmen-Gloria Sanchez, présidente ou Camélee Boisvert-Labelle, vice-présidente  
Denis Bertrand, membre externe  
Caroline Boyer, membre interne  
Nadine Le Gal, directrice générale

Nadine Le Gal reçoit les propositions des membres :

Pour le membre provenant de l'externe : aucun membre ne manifeste son intérêt.

Pour le membre provenant de l'interne : Caroline Boyer, appuyée par Marie-Christine Busque, propose Jean-François Bergeron. Celui-ci accepte cette mise en candidature.

Les membres proposés acceptent leur mise en candidature et, constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité d'audit et des finances sera composé des personnes suivantes :

**Carmen-Gloria Sanchez, présidence**  
**Poste vacant, membre externe**  
**Jean-François Bergeron, membre interne**  
**Nadine Le Gal, directrice générale**

➤ **Comité de déontologie**

Conformément au *Règlement du code de déontologie des administrateurs* (n° 18), le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie qui est composé de la présidence et de deux (2) autres membres, dont l'un est un membre du personnel et l'autre un membre externe du Collège. La composition actuelle du comité est la suivante :

Carmen-Gloria Sanchez, présidente  
Mirelle Beaudet, membre du personnel  
Alain Bissonnette, membre externe

Nadine Le Gal entend les propositions des membres : Isabelle Sauvé et Daniel Bourdon se proposent.

Constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité de déontologie sera composé des personnes suivantes :

**Carmen-Gloria Sanchez présidence**  
**Isabelle Sauvé, membre du personnel**  
**Daniel Bourdon, membre externe**

➤ **Comité d'appel**

Conformément à l'article 8.6 du *Règlement sur le Code de vie au Collège* (n° 14), le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité d'appel qui est composé de six (6) membres externes au Collège. Le comité était composé des membres externes suivants :

Alain Bissonnette  
Nathalie Honoré  
Marc-André Lachaine  
Geneviève Longpré  
France Pouliot  
Carmen-Gloria Sanchez

Nadine Le Gal reçoit les propositions des membres :

Nathalie Honoré, Daniel Bourdon, Steve Lavoie, Carmen-Gloria Sanchez et Précillya Godbout Hébert manifestent leur intérêt.

Marie-Christine Busque propose en bloc ces membres et Patricia Tremblay appuie cette proposition.

La présidente d'élection déclare que le comité d'appel pour l'année 2024-2025 sera composé des membres externes suivants :

**Daniel Bourdon  
Précillya Godbout Hébert  
Nathalie Honoré  
Steeve Lavoie  
Carmen-Gloria Sanchez  
Poste vacant**

---

**01.19 Information — Nomination de deux membres du conseil d'administration/comité de gouvernance et d'éthique au comité de pilotage de la planification stratégique 2025-2030**

---

La composition du comité de pilotage de la planification stratégique 2025-2030 prévoit deux (2) sièges réservés à des membres du comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration.

Les membres du comité se disent très intéressés par le sujet, mais n'ont pas la disponibilité requise pour siéger à ce comité. Un retour sera fait lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique, prévue le 27 septembre prochain.

## **01.20 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

### ➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

#### **Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Comité exécutif;
- Comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

### ➤ **Direction générale**

#### **Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- Rencontre statutaire avec M. Bernard Tremblay, président-directeur général;
- DG info;
- Rencontre entre M. Bernard Tremblay, président-directeur général sortant et M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale nouvellement nommée;
- Rencontre d'accueil de M<sup>me</sup> Marie Montpetit, nouvelle présidente-directrice générale;
- Rencontre avec M. Martin Brazeau, directeur général adjoint, et M<sup>me</sup> Laurence Poirier-Bourdon, coordonnatrice réseau — instances et projets (transition avec la nouvelle présidence-direction générale);
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur et M<sup>me</sup> Marie Montpetit, nouvelle présidente-directrice générale (premier contact et messages de la rentrée médiatique);
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit, nouvelle présidence — directrice générale;
- Rencontre de bilan du processus de sélection de la nouvelle présidence-direction générale;
- Présidence d'une séance ordinaire du comité directeur;
- Comité stratégique avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Rencontre entre les directions générales de cégeps et M. François Leclerc, sous-ministre adjoint des politiques, du financement, des infrastructures et du soutien à la gestion.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre avec MM. Patrick Charbonneau et Mario Boily, respectivement, maire de la Ville de Mirabel et directeur général de la Ville de Mirabel ainsi que M<sup>mes</sup> Annie Dell’Aniello, directrice de Mirabel économique et Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec MM. Vincent Rousson, Luc Boisvert et Stéphane Lapointe, respectivement recteur, vice-recteur aux ressources et directeur du Centre régional de Mont-Laurier de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que M<sup>mes</sup> Patricia Tremblay, directrice des études, Diane Bournival, directrice adjointe, secrétaire générale, Annie Lapointe, directrice du Centre collégial de Mont-Laurier et M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles du Cégep de Saint-Jérôme (nouvelle infrastructure à Mont-Laurier);
- Rencontre de collaboration avec M. Guy Chevrier, directeur général et artistique du Théâtre Gilles-Vigneault (Diffusion en scène);
- Rencontre de partenariat avec MM. Martin Massé, Guy Landry et Pierre-Marc Drouin respectivement vice-président, affaires publiques, directeur, développement immobilier et commercial, directeur adjoint, développement immobilier à ADM Aéroports de Montréal ainsi que M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec et M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles du Cégep de Saint-Jérôme;
- Dîner de représentation avec M. Guillaume Laurin-Taillefer, directeur général de la MRC de La Rivière-du-Nord;
- Entrevue avec M. Thomas Godoin-Galarneau, analyste à Innovitech afin de confirmer les besoins, les attentes et les pistes de collaboration pour la mise en place d’un projet structurant destiné au secteur du transport innovant, soit le futur Centre de formation et d’innovation à Saint-Jérôme;
- Dîner de représentation avec M<sup>me</sup> Sylvie De Grosbois, ancienne vice-rectrice adjointe à l’enseignement et à la recherche de l’Université du Québec en Outaouais, campus de Saint-Jérôme;
- Rencontre de suivi de partenariat avec MM. Martin Massé et Guy Landry, respectivement vice-président, affaires publiques et directeur, développement immobilier et commercial à ADM Aéroports de Montréal ainsi que M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec M. Richard Bélisle, conseiller stratégique au Service du développement économique et de l’électrification des transports de la Ville de Saint-Jérôme;
- Discussion téléphonique avec M. Philippe Nasr, directeur général du Collège Lionel-Groulx;
- Dîner de représentation avec M. Alain Paquette, conseiller — Relations avec le milieu à la Direction – Affaires régionales et collectivités d’Hydro-Québec;

- Rencontre avec M. Roger Hotte, chargé de projet à la MRC de La Rivière-du-Nord et M<sup>me</sup> Isabelle Roy, directrice générale du Parc régional de la Rivière-du-Nord (projet TrottiNord);
- Rencontre avec M. Fernand Boudreault, directeur général de la Ville de Saint-Jérôme (gestion du stationnement, projets d'infrastructure, mesures d'urgence, électrification des transports, etc.);
- Rencontre de partenariat entre M. Guy Landry, directeur, développement immobilier et commercial à ADM Aéroports de Montréal, et M<sup>me</sup> Maggie Contant-Hébert, secrétaire de direction, et M. Saïd-Hany Moustapha, professeur au Département de génie mécanique (besoin en formation);
- Rencontre du comité de travail du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec, Espace Aéro;
- Dîner de représentation avec M. Serge Tessier, ancien directeur général du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales au ministère de l'Enseignement supérieur et M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études du Cégep de Saint-Jérôme (programme d'études en électrification des transports);
- Rencontre avec M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme ainsi que M<sup>me</sup> Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement et M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Frédéric Bouchard, président du conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

#### **Participation à des comités internes :**

- Rencontres du personnel d'encadrement (hebdomadaires et mensuelle);
- Comité de collectionnement d'œuvres d'art contemporain;
- Comités exécutifs;
- Comités de direction;
- Comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de sécurité de l'information;
- Comité de perfectionnement des cadres.

#### **Participation à des rencontres diverses :**

- Deux rencontres du comité directeur du projet majeur d'infrastructure du campus de Saint-Jérôme avec les personnes représentant le Collège, la Société québécoise des infrastructures et le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Rencontre avec l'équipe de gestion de l'Institut du véhicule innovant dans le cadre de l'arrivée de M. Pier-Luc Laurin, nouveau directeur général;

- Dîner avec M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet, membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme et présidente du conseil d'administration de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec;
- Dîner de travail de fin d'année scolaire avec M<sup>me</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Présentation du programme fonctionnel et technique du projet d'infrastructure du Quartier général de l'audace, de la clinique-école et des résidences (étape des 75 %);
- Rencontres avec les équipes du Service des communications et du recrutement et du Service des ressources des technologies de l'information dans le cadre de l'arrivée de M. Hugo Morissette, nouveau directeur des communications et des ressources informationnelles;
- Atelier de processus de conception intégrée pour le projet transitoire d'infrastructure (thèmes : rappel des enjeux et paramètres du projet, présentation des options de haut niveau pour analyse comparative, suivi et optimisation des superficies, etc.);
- Journée d'entrevues pour le poste de direction adjointe, recherche et innovation, au Centre de développement des composites du Québec;
- Présentation par la firme Sécurité civile Landry du *Plan des mesures d'urgence révisé*;
- Rencontre avec les syndicats du personnel enseignant, professionnel et de soutien (budget des investissements);
- Rencontre avec M<sup>mes</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration, Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement et Diane Bournival, directrice adjointe, secrétaire générale du Cégep de Saint-Jérôme (fonds des investissements et nouvelles règles ministérielles inquiétantes);
- Rencontre d'accueil de M. Alain Jutras, nouveau membre du conseil d'administration représentant les parents de personnes étudiantes;
- Rencontre avec les partenaires du milieu au sujet du campus de Saint-Jérôme dans le cadre de la démarche de planification stratégique (recensement des besoins);
- Rencontre d'accueil avec M. Jean-François Bergeron, nouveau membre du conseil d'administration issu du personnel enseignant.

#### **Participation à des événements :**

- Accueil du personnel de la session d'automne 2024 dans les trois campus;
- Rencontre de parents;
- Vélo-golf de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Première commission des études de l'année scolaire 2024-2025;
- Accueil du nouveau personnel enseignant;
- Accueil du nouveau personnel non enseignant.

#### **Participation à une formation :**

- Institut de leadership de Collèges et instituts Canada.

➤ **Direction des études**

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (EIGL);
- Collecto;
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Commission des affaires pédagogiques (CAP).

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre programme *Soins préhospitaliers d'urgence*;
- Rencontre entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) et le Centre collégial de Mont-Laurier (CCML);
- Rencontre préparatoire à la visite de la délégation de l'IUT d'Evreux au CSTJ prévue les 21 et 22 octobre 2024.

**Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Plan des mesures d'urgence;
- Rencontre avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) concernant l'atelier de Planification et conception intégrée du bâtiment (PCI-B) du projet majeur;
- Rencontres concernant le projet transitoire;
- Rencontres de gestion de la contribution des employés de la Direction des études (DÉ);
- Comité d'évaluation de la Direction des études;
- Comité de direction;
- Régie des études;
- Comité exécutif du CSTJ;
- Commission des études;
- Rencontre du personnel d'encadrement;
- Rencontre de coaching avec Catherine-Julie Charrette;
- Lac-à-l'épaule de la nouvelle année scolaire;
- Lac-à-l'épaule du Comité de direction;
- Rencontres de suivi du dossier de la sécurisation culturelle autochtone;
- Solutions immobilières pour le programme *Inhalothérapie*;

- Première rencontre de planification concernant l'intelligence artificielle (IA) et le développement d'une vision du numérique au CSTJ;
- Accueil du personnel enseignant;
- Accueil du personnel non enseignant;
- Planification stratégique 2025-2030 — Rencontre avec les partenaires du milieu (recensement des besoins);
- Comité de financement du « E » du programme *Soins infirmiers*.

#### **Entrevues et participation à des événements :**

- Accueil du personnel au CSTJ, CCMT et CCML et activités de reconnaissance;
- Lancement de l'École des Grands à Saint-Jérôme;
- Événement Vélo-golf 2024 de la Fondation du CSTJ.

#### **01.21 Informations et divers**

---

Le prestigieux événement Vélo-golf organisé par la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme a permis cette année d'amasser la somme record de 191 500,00 \$ qui servira à financer la Clinique-école en santé et services sociaux du Collège.

#### **01.22 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Nathalie Honoré, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 20 h 45.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire